

Le transport à la demande dynamisé devrait être mis en place en décembre 2023. L'appel d'offres sera approuvé au conseil communautaire du mois de juillet 2023. Il s'agit d'avoir un bus plus fréquemment en conservant un transport sur commande, 30 minutes avant la course. La réservation de l'offre actuelle du transport à la demande est de 48 heures, trop contraignant. Il faudra que chacun prenne conscience de l'opportunité du transport à la demande dynamisé. Cette formule ne pourra être soutenue et améliorée qu'avec une participation importante des habitants. **Sans une fréquentation régulière, nous ne parviendrons pas à fixer des lignes régulières Collonges-Thoiry. Les élus du sud gessien comptent sur chaque habitant pour parvenir à ce besoin crucial du transport en commun dans notre secteur.**

L'ouverture du périscolaire le mercredi est une réussite et ne cesse d'accueillir de nouvelles familles. En septembre, **les portes ouvriront dès 7h00**. L'école accueillera 124 élèves avec une équipe enseignante, une nouvelle fois, partiellement renouvelée.

Le bien vivre à Farges est un art que nous devons tous ensemble cultiver. Il passe par la participation aux manifestations organisées par nos associations. Le respect de son environnement est lui aussi très important. Cela va de ces haies taillées à la hauteur maximale autorisée, aux bruits de voisinage (notamment après 22h00 et 19h00 sur le city-stade), se garer correctement en respectant les zones bleues et les places handicapés, ou chez soi quand des parkings y sont prévus plutôt que dans la rue, au respect des horaires pour la tonte, etc... Actuellement beaucoup de haies privées débordent sur les trottoirs et gênent considérablement les promeneurs. Il convient d'y remédier...

Le recrutement de la Police Municipale (intercommunale Collonges-Farges-Péron) est difficile. À ce jour, il manque en France 36000 policiers municipaux. Dans l'attente, la commune a recruté, à temps partiel, un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) en la personne de M. Sébastien BONNY que vous avez sans doute déjà aperçu. Vous pouvez lui adresser vos demandes à la mairie ou par mail (**asvp.farges@gmail.com**). Je reste à votre disposition pour tout échange pouvant améliorer la vie au quotidien.

Une réunion publique de mi-mandat se tiendra à la salle polyvalente le **vendredi 7 juillet à 19h00**. Nous pourrions échanger librement et vous pourriez apporter vos remarques sur la vie de vos quartiers.

Meilleures salutations et bel été à vous.

La maire
Monique Graziotti



UN SERVICE EN PLUS POUR LA COMMUNE

M. Kamel LAZAR, taximan basé à Farges, vous propose un moyen de transport disponible 24h/24h et 7j/7j au service de la population exclusivement, toutes courses confondues et pour toutes distances (courtes ou longues).

Est également disponible, un service TRANSPORT MEDICAL ASSIS s'adressant aux personnes qui ne peuvent se déplacer seules. Sur ordonnance du médecin, vous bénéficierez d'une prise en charge de vos frais de déplacement, que vous n'aurez pas à avancer.

Contact :
JET TAXI TRANSPORT / +33 (0)6 33 66 15 34 / jettaxitransport@gmail.com

PÉRISCOLAIRE

L'association *Familles Rurales* a transmis son premier bilan (de septembre à décembre 2022) pour les effectifs de l'accueil et de la cantine. 61 familles sont adhérentes à la structure, 90 enfants différents ont bénéficié d'au moins un service de l'accueil. Le périscolaire a accueilli 22 enfants différents le matin et 41 le soir. Lors des mercredis, 14 enfants différents ont été inscrits, 90 enfants ont utilisé les services de la cantine.

Le périscolaire est fréquenté, en moyenne, le matin par 12.15 enfants et le soir par 17.98. Pour le service de cantine nous voyons d'année en année une augmentation de la demande : 3'548 repas ont été servis pendant les quatre premiers mois d'école ...

Enfin, *Les P'tits Vaillants* (accueil du mercredi ouvert en septembre 2022) ne laisse pas mentir le sondage effectué avant les travaux. Une fréquentation de 14 enfants est relevée, ce qui est de très bon augure.

Merci à toute l'équipe de ces structures pour leur investissement auprès de nos petits chérubins.

COMMUNICATION

Nous l'avions déjà évoqué en fin d'année 2022, le site Internet de la Mairie a fait peau neuve pour répondre aux nouvelles normes informatiques. A la suite de cette mise à jour, la commission cadre de vie a décidé de créer une page Facebook. Vous y trouverez toutes les informations utiles et importantes de la Mairie, des associations ou des différents organismes officiels.

 N'hésitez, donc, pas à vous abonner (<https://www.facebook.com/profile.php?id=100091372280356>) afin d'être en tout temps, et de manière spontanée, au courant des publications.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE - PRÉOCCUPATION DES RIVERAINS

Le conseil municipal a axé son début de mandat sur la sécurisation du village par différents aménagements.

Les plateaux surélevés en font partie et il est important de rappeler que ces derniers, en particulier celui de la route de Pouigny, sont là pour protéger les piétons/vélos empruntant autant la Voie Verte que les routes du village.

Légalement, les piétons sont prioritaires et doivent pouvoir passer où ils veulent sur l'ensemble du plateau, même si un passage piéton a été créé. Nous appelons à une vigilance accrue des personnes motorisées sur ce dernier point, souvent oublié !

En complément des aménagements « lourds », et comme annoncé dans le Craie d'O du mois de décembre 2022, une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) ou « chaucidou » va être réalisée, en principe à l'automne, sur la route de la République.

En quoi cela consiste-t-il ? La CVCB est une chaussée étroite sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements revêtus appelés rives.

La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent donc ponctuellement la rive lorsqu'ils se croisent, **en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes et, à défaut en ralentissant.**

L'objectif principal de cette mise en œuvre est la réduction de la vitesse des véhicules motorisés sur cet axe principal de la commune.

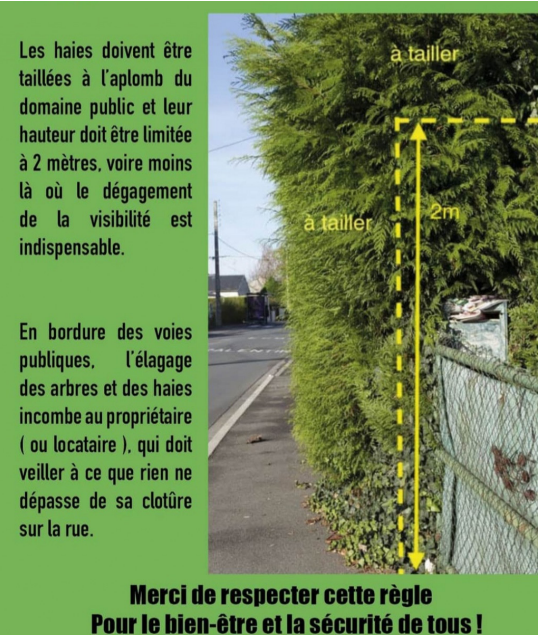
RAPPEL - ENTRETIEN DES HAIES

La Mairie rappelle que les haies côté rue doivent être entretenues et coupées par leur propriétaire. Si tel ne devait pas être le cas, elle informe qu'une campagne d'élagage sera effectuée en septembre prochain avec l'épareuse, ceci abimant les végétaux il est fortement conseillé d'avoir anticiper vos travaux paysagers.

Elle vous rend attentifs que cette communication vaut courrier personnel.

PRÊT DE MATÉRIEL

Nous informons les villageois.es souhaitant organiser une fête de quartier, une fête des voisins, ... qu'il est mis à leur disposition des tables et des bancs. Pour cela, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la Mairie.





SAVE THE DATE

Sous l’impulsion des membres de la commission cadre de vie, la Municipalité aimerait soutenir une association locale dans le cadre d’Octobre Rose.

Pour cela, nous vous invitons à d’ores et déjà réserver la date du **samedi 7 octobre 2023.**

De plus amples renseignements seront visibles sur le site Internet et Facebook à la prochaine rentrée scolaire.

FOOD TRUCK À FARGES

Une petite faim, en manque d’idée de repas, envie de boire l’apéro entre amis ! afin de régaler petits et grands, vous avez le choix entre 3 food trucks qui s’installent hebdomadairement sur la place Obama, à Farges : les lundis et mercredis *La roulette des saveurs* pour des mets asiatiques, le mardi soir les pizzas grâce au *Spartakus* et enfin le dimanche soir *Chez la P’tite Quinette* avec hamburgers, plats et desserts faits maison.



N’hésitez pas à venir faire leur connaissance et les soutenir. Bon appétit !

INCIVILITÉ

La Mairie déplore le nombre croissant d’incivilités commises dans le village : stationnements non autorisés, gênants, voitures-ventouse, etc. et débordements de déchets en tout genre autour des Containers Semi-Enterrés. Rappelons pour cela, que la commune est dotée de 8 points de collecte pour les ordures ménagères auxquels s’ajoutent 4 points supplémentaires pour le tri sélectif. Les CSE qui se trouvent au carrefour de la rue de la République/route d’Asserans ou vers la salle polyvalente sont souvent moins plein que celui de la rue du Maroni. Un petit détour vaut bien un village propre et accueillant et attirera également moins d’animaux errants. D’avance un grand merci.

TRANQUILITÉ, SALUBRITÉ

Extraits du Règlement Général de circulation, de stationnement, de sécurité et de salubrité.

Article 7 : Salubrité / Sécurité

Il est **INTERDIT**, dans la rue et dans toutes les voies communales :

- de procéder au remplissage total ou partiel des réservoirs de carburant sans que le moteur du véhicule soit complètement arrêté,
- de laisser un véhicule répandre sur la chaussée de l’eau, de l’huile, du gas-oil ou une matière,
- de procéder au lavage d’un véhicule,
- d’obstruer les trottoirs par le dépôt d’ordures ménagères ou d’objets encombrants,
- de jeter ou abandonner tous types de déchets (poubelles, mégots de cigarette, sacs plastiques...) de déjections (humaines ou canines), de matériaux (tôle, ciment, bois...), de végétaux, de liquides insalubres, ou tout autre objet quelle que soit sa nature.

Article 21 : Lutte contre les bruits de voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que : tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d’arrosage, ne sont **AUTORISÉS** qu’aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de **8h00 à 12h00** et de **14h00 à 19h30**,
- Les samedis de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**,
- Les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00 uniquement.**



Chères Fargeoises, chers Fargeois,

2023 s’inscrit de nouveau dans une période où la pluie se fait attendre. Le trop peu de précipitations l’hiver dernier n’a pas permis aux nappes phréatiques de se recharger correctement; chacun se doit de continuer à être attentif pour la préservation de l’eau. Prenez soin de vous, hydratez-vous, gardez la fraîcheur de la nuit ...

Les travaux entrepris depuis fin 2020 pour la sécurisation du secteur « du carrefour Sud du village, chemin du Quart d’Avo, rues Pierre Malfant et Charles Jaquinod » se terminent. Force est de constater qu’une des entreprises retenue à la suite de la mise en concurrence, nous interpelle quant au sérieux du suivi de son travail. Mon adjoint, Guillaume, a assuré une communication permettant d’avancer le projet sereinement, mais cette mission est laborieuse et témoigne, si besoin en était, des manquements des appels d’offres imposés aux collectivités. À ce jour, vous avez pu constater que les finitions ne sont pas au rendez-vous ... Enfin, le gros des travaux est terminé ; 2,5 kilomètres, dans une urbanisation dense avec des rues étroites, ont été sécurisé avec de bons retours d’une majorité de riverains, satisfaits.

Les travaux reprendront fin août et ils se concentreront sur la rue de la République. La création d’une « goutte » à la sortie Nord du village permettra de ralentir les quelques automobilistes qui se permettent des vitesses abusives en agglomération. Un « plateau » sera créé à hauteur du chemin de Beudet et de l’église. Il permettra aux enfants de l’école et à tout piéton de parcourir les quelques mètres entre la place Obama et la mairie avec plus de sérénité et de sécurité.

Début septembre, le Département interviendra sur la longueur de la traversée du village avec la mise en œuvre d’un nouveau revêtement routier. Il aura la particularité d’être confectionné en un seul passage. Pour cela, la CAPG change également la canalisation d’eaux pluviales entre le Café de la Poste et la mairie. Il sera complété par un chaucidou dont le coût est communal. **Toutes les rues communales sont limitées à une vitesse n’excédant pas « 30 km/h ». La rue de la République, départementale, pourra l’être aussi après la création du chaucidou.** Tout cela me permet d’être optimiste quant à la vitesse constatée dans les quartiers du village. Bien sûr, il reste beaucoup à faire sur la sécurité, notamment sur la route du Col du Sac, Asserans ...

Une « inauguration » aura lieu le **vendredi 29 septembre 2023** à la salle polyvalente pour réceptionner définitivement ces travaux avec la participation de l’ensemble musical du Chalet Suisse.

Le conseil municipal travaille sur plusieurs projets (rénovation énergétique, achat de foncier, enfouissement des réseaux...) et d’ici la fin de l’année, il optera pour les choix qui seront réalisés en 2024 et 2025. Retenir les priorités est difficile, les coûts de toute prévision sont onéreux ...

Il me tarde de vous annoncer que la fibre optique est à votre disposition. La partie Sud du village ne souffre que d’une réception des travaux de la part d’AXIONE et le Nord d’un passage de câbles par la 2x2 voies (sans doute en juillet). Les sous-traitants du SIEA sont sans excuse et illustrent complètement les difficultés de recrutements que rencontrent les acteurs économiques de notre pays. Par exemple, les chauffeurs de bus qui perturbent énormément le ramassage scolaire sur notre commune.